



**Plate-forme
Mondiale
pour la Réduction
des Risques de
Catastrophe**

**Première session
Genève, Suisse
5-7 juin 2007**

15 mai 2007



Nations Unies
Stratégie Internationale de Prévention des Catastrophes

PRODUCTION DE RAPPORTS ET EVALUATION DES PROGRES EN MATIERE DE REDUCTION DES RISQUES DE CATASTROPHES

ISDR/GP/2007/2 FRENCH

Les documents de la session sont disponibles sur le site Internet
de la Plate-forme Mondiale

<http://www.preventionweb.net/globalplatform>

Rapport sur les risques de catastrophe et les progrès réalisés en terme de prévention des risques

1. Les conditions de rapport émanent du Cadre d'action de Hyogo

Le suivi et l'établissement de rapports sur les progrès réalisés constituent une caractéristique essentielle du Cadre d'action de Hyogo. La responsabilité pour le suivi et la préparation des rapports revient principalement aux Etats (voir le paragraphe 30), en suivant certaines exigences particulières telles que la préparation d'évaluations nationale de base, la publication de résumés périodiques, révisions des progrès, et des rapports sur l'avancée dans la prévention des risques dans d'autres cadres stratégiques (ex. Objectifs de Développement du Millénaire), ainsi que la contribution aux études régionales. Les Etats ont également accepté d'élaborer des procédures d'évaluation des progrès réalisés par rapport au Cadre d'action de Hyogo et de développer ou d'affiner des indicateurs à usage national.

Les responsabilités pour la préparation des rapports sont aussi définies pour les organisations et les institutions régionales (paragraphe 31), les organisations internationales (paragraphe 32), le réseau de partenaires de la SIPC et son secrétariat (paragraphe 33). Celles-ci comprennent: le développement d'indicateurs génériques pour les risques de catastrophe et de vulnérabilité à l'échelle locale et nationale à l'attention des décideurs politiques; le regroupement des statistiques sur la fréquence des catastrophes, les impacts et les pertes, les risques régionaux et les changements à long terme; la mise en application de mesures pour évaluer régulièrement les progrès réalisés ; la collecte d'informations et développement des prévisions de catastrophes, de la vulnérabilité, des risques et impacts des catastrophes, ainsi que la coordination d'un processus de développement d'indicateurs génériques, réalistes et mesurables. Par ailleurs, le secrétariat de la SIPC est prié de développer une matrice des rôles et des initiatives, afin d'identifier les manques dans la mise en oeuvre et de préparer les révisions périodiques des progrès dans le contexte de l'Assemblée Générale et autres processus liés.

2. Présentation des rapports pour 2007

Le secrétariat de la SIPC a débuté le processus de présentation des rapports à travers une requête envoyée le 26 janvier 2007 à l'intention des contacts nationaux officiellement désignés pour le suivi du Cadre d'action de Hyogo (et des Missions Permanentes des Nations Unies accréditées à Genève), accompagnée d'un document d'orientation intitulé « Directives pour la préparation des rapports sur la mise en oeuvre du Cadre d'action de Hyogo: mesurer les progrès en terme de réduction des risques de catastrophe ». Ce document contient des informations générales, des justifications et avantages des rapports, ainsi que des instructions relatives au format du rapport. Des requêtes similaires ont été aussi adressées aux membres de l'Equipe Spéciale Interinstitutions pour la réduction des catastrophes (IATF/DR en anglais), ainsi qu'aux responsables des plates-formes thématiques associées à la SIPC. Le format recommandé comprend les trois parties suivantes:

Partie A: Une note en couverture pour identifier l'organisation chargée de produire les rapports, sa responsabilité ainsi que l'étendue de ces rapports.

Partie B: Un court résumé d'environ trois pages sur les principales caractéristiques des progrès réalisés dans la mise en oeuvre du Cadre d'action de

Hyogo, incluant notamment les principales réussites et les défis, les bonnes pratiques et les enseignements tirés. La structure suivante a été proposée:

- i. Brève description mettant des contextes national et régional ;
- ii. Résumé sur l'influence des initiatives au niveau de la population et l'économie : les progrès vers la réalisation des objectifs stratégiques et les domaines prioritaires du Cadre d'action de Hyogo;
- iii. Recommandations, s'il y a lieu, et mise à jour en terme de planification et de projets, sans oublier les changements de nature politique, légale et réglementaire.

Partie C: Compilation d'informations détaillées sur les initiatives spécifiques relatives à la réduction des risques de catastrophe, structurées suivant les cinq domaines prioritaires du Cadre d'action de Hyogo. Un modèle a été distribué pour faciliter un format de rapport standard pour chaque initiative, qui met en évidence : les objectifs, les activités principales, les résultats et les réussites, les défis majeurs, les enseignements tirés, et enfin, les actions planifiées dans la mise en œuvre d'une initiative ou d'un programme. Le document donne un exemple de compilation des informations.

Il est prévu que les rapports soient présentés annuellement afin de soutenir la diversité des rapports aux organismes du Système des Nations Unies, en particulier:

- i. Le rapport sur les progrès réalisés devant la Plate-forme Mondiale pour la Réduction des Risques de Catastrophe (qui aura lieu cette année du 5 au 7 Juin).
- ii. Les rapports du Secrétaire Général devant l'Assemblée Générale sur la SIPC et les autres sujets liés (généralement préparés au mois de juillet).
- iii. Autres rapports sollicités, par exemple, pour le Conseil économique et social des Nations Unies (CES) ou des organisations régionales.
- iv. Evaluations périodiques approfondies sur les tendances de fréquence des catastrophes, les risques de catastrophe et progrès réalisés dans la réduction des risques de catastrophe (voir la section 4 ci-dessous).

Les rapports seront disponibles sur le site web du secrétariat de la SIPC.

3. Rapport destiné à la Plate-forme Mondiale pour la Réduction des Risques de Catastrophe, 5-7 juin 2007

Le programme pour cette première période de rapports est très chargé ; c'est pourquoi les agences chargées de produire les rapports ont eu du mal à fournir au secrétariat les résumés de l'information disponible dans les délais impartis pour la réunion de la Plate-forme mondiale en 2007. Un projet de rapport d'environ cinquante pages sera disponible en anglais dans la semaine qui précède la réunion. Les commentaires et les suggestions qui seront collectés pendant la session seront incorporés dans le rapport qui sera complété vers la mi-juillet dans le cadre de la préparation des rapports du Secrétaire Général devant l'Assemblée Générale.

Au 25 avril 2007, 42 pays avaient fourni des rapports nationaux. Par ailleurs, des informations complémentaires émanant d'autres sources sont disponibles, notamment des informations collectées antérieurement et qui sont déjà reflétées dans la matrice d'engagements et initiatives (voir la section 6 ci-dessous), ou celles provenant des enquêtes menées fin 2006 et début 2007 dans le cadre d'un certain nombre de projets régionaux. Il est intéressant de noter le début de la compilation de rapports dans quatre régions : Afrique, Asie, Amérique du Sud et Caraïbes, Moyen Orient– Afrique du Nord, qui serviront de base d'information au rapport prochainement soumis devant la Plate-forme mondiale.

Le rapport qui sera présenté devant la Plate-forme mondiale couvrira la période 2005-2006, en vue de faire le point sur les progrès réalisés depuis le dernier rapport important consécutif à la Conférence Mondiale sur la Prévention des Catastrophes en janvier 2005. En premier lieu, il développera les aspects relatifs aux tendances et formes récentes de catastrophes, ainsi que les risques de catastrophe dans le monde. La référence principale proviendra des rapports régionaux et internationaux tels que ceux produits par les partenaires du Programme d'Identification des Risques au niveau mondial (GRIP en anglais) et du quatrième rapport d'évaluation du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (IPCC en anglais)). Le rapport se penchera également sur les progrès réalisés par les pays et les organisations dans la prévention des risques et la mise en œuvre du Cadre d'action de Hyogo.

D'ors et déjà, il est possible de relever un certain nombre de points : au cours de la première année 2005, immédiatement après le tsunami de l'Océan Indien, une succession d'événements majeurs ont eu lieu comme les tremblements de terre au Kashmir et l'Ouragan Katrina, alors que l'année 2006 fut moins extrême avec relativement peu d'événements de grande envergure. Il y eut quand même 426 catastrophes naturelles rapportées déplorant la perte de 23.000 personnes et affectant 143 millions d'autres personnes, et causant des dommages économiques évalués à plus de 34,6 milliards de dollars. L'Asie resta le continent le plus affecté, et les inondations et les tempêtes de vent restaient les causes majeures de l'impact économique.¹

Les résultats des évaluations sur les risques signalent deux tendances générales :

- i. Le risque de catastrophes graves dans les *zones sensibles*, là où les populations et les activités économiques sont fortement concentrées dans les zones exposées à des aléas d'envergure. Ces événements provoquent une grande médiatisation et conduisent souvent à des réponses significatives, y compris des initiatives pour réduire les risques dans les pays affectés.
- ii. Le risque de pertes en biens et moyens de subsistance à petite échelle, parfois même sur de grandes étendues, où les populations et les activités économiques sont exposées à des aléas localisés, principalement liés au climat. Ces événements sont généralement mal médiatisés et conduisent rarement à des changements politiques ou comportementaux.

Cependant, il semble clair qu'en 2005 et 2006, beaucoup de gouvernements ainsi que des organisations ont reconnu le besoin d'appliquer en urgence la réduction des risques de catastrophe et ils répondent directement aux attentes et orientations du Cadre d'action de Hyogo. Voici quelques éléments de preuve :

¹ <http://www.em-dat.net/documents/CRED%20CRUNCH%208%20-%20March%2020071.pdf>

- a. Les contacts nationaux pour le suivi du Cadre d'action de Hyogo ont été officiellement désignés par 104 pays et 5 territoires annexes.
- b. Les plates-formes nationales de prévention des catastrophes ont été inaugurées dans 36 pays.
- iii. Des accords et des stratégies régionaux ont été signés au niveau ministériel ou sont en cours de discussions dans plusieurs régions et sous régions (Afrique, Asie, et les Iles Pacifiques).
- iv. Les stratégies ou initiatives spécifiques à la réduction des risques ont été développées par un certain nombre d'organisations internationales, telles que le PNUD, la Banque Mondiale et l'OMM.
- v. Les Nations Unies et les Partenaires de la SIPC ont renforcé le système de la SIPC, avec le soutien des gouvernements, afin de promouvoir et soutenir activement et systématiquement la mise en œuvre du Cadre d'action de Hyogo.

4. Rapport global d'évaluation des catastrophes

Le Cadre d'action de Hyogo incitent les partenaires de la SPIC et le secrétariat à préparer des études périodiques sur les progrès réalisés et à identifier les manques en terme de la mise en œuvre. En réponse à cet appel, un projet à long terme, coordonné par le secrétariat de la SIPC, a été initié dans le but de préparer un inventaire global des tendances de fréquence des catastrophes et des risques ainsi que les progrès enregistrés, il devrait être publié en 2009. Le rapport d'évaluation globale des catastrophes (titre du travail uniquement) est conçu pour servir de repère d'évaluation sur la base d'une analyse approfondie des réalisations et des lacunes. Il servira de base pour la formulation future des priorités et stratégies de réduction des risques de catastrophe et constituera aussi un précieux outil de plaidoyer à tous les niveaux.

Le rapport stimulera fortement la collecte des statistiques sur la fréquence des catastrophes, les impacts et les pertes, les risques régionaux et les changements à long terme. Il permettra aussi de rassembler les données et dispositions nécessaires pour les prévisions en rapport avec les aléas, les vulnérabilités, les risques et les impacts des catastrophes. Le besoin de telles activités est spécifiquement identifié dans le Cadre d'action de Hyogo.

Ce rapport sera considéré comme partie intégrante du processus continu de préparation de rapport par le système de la SIPC et son secrétariat. Il sera constitué de l'information régulièrement fournie par les gouvernements et les partenaires du système de la SIPC et les analyses contenues serviront progressivement de matière pour les rapports annuels ou circonstanciels de la SIPC. Le rapport considérera également des contributions d'autres partenaires, organisations sous-régionales et régionales, études de consultants et analyses spéciales de données. La qualité du rapport sera assurée grâce à une révision par des pairs, la consultation et les processus d'orientation du système de la SIPC et la vérification globale par le secrétariat. Un expert de haut niveau a été détaché par le PNUD afin de piloter la préparation du rapport et le projet bénéficie également du partenariat de la Banque Mondiale avec le secrétariat de la SIPC.

5. Directives en rapport avec les indicateurs

Le Cadre d'action de Hyogo a mandaté le système de la SIPC avec le concours de son secrétariat, pour la coordination du développement « d'indicateurs génériques, réalistes et mesurables » pour la réduction des risques de catastrophe. Il encourage ensuite les gouvernements à développer et affiner les indicateurs pour un usage national adéquat. Les indicateurs, les modèles et les objectifs sont des outils communément acceptés pour canaliser et orienter les investissements dans le développement, les Objectifs du Millénaire étant un exemple éloquent. Le développement efficace et la mise en application des indicateurs et modèles pour la réduction des risques de catastrophe exigeront un effort concerté et la collaboration avec les académiciens, praticiens et les décideurs politiques, avec un accent particulier sur la valeur concrète et l'efficacité dans les contextes nationaux.

Un document d'orientation sur les indicateurs a été développé pour répondre à la requête du Cadre d'action de Hyogo mentionnée ci-dessus ; sur la base d'une consultation en ligne qui a eu lieu en 2005 et sur des documents de consultants et commentaires d'experts. Le document sera publié en 2007 et propose une série d'indicateurs temporaires pour atteindre les résultats énoncés par le Cadre d'action de Hyogo, les objectifs globaux et les actions prioritaires.

Il est prévu qu'un certain nombre de pays explorera activement l'application des indicateurs à leur publication, avec l'appui du PNUD et des partenaires du système de la SIPC. Le secrétariat fera aussi en sorte de promouvoir le suivi des activités, y compris des ateliers, afin de faire avancer le développement et l'utilisation des indicateurs dans la programmation et la rédaction des rapports nationaux et internationaux, au même titre que les pratiques telles que l'évaluation des performances.

6. Matrice des engagements et des initiatives

Le Cadre d'action de Hyogo sollicite que le secrétariat de la SIPC développe une matrice des engagements et des initiatives pour assurer le suivi du Cadre d'action de Hyogo. L'information sur la matrice a été collectée principalement pour les niveaux régionaux et internationaux et elle a été structurée dans le but de soutenir la planification, l'orientation et la rédaction des rapports sur les réalisations et aussi d'assister dans l'identification des lacunes ou des engagements qui se chevauchent. Le format de la matrice cadre avec les cinq domaines d'action prioritaires. Le format des rapports, dont il est question dans la section 2 susmentionnée, est identique ; ce qui permet de refléter les informations rapportées à la matrice le cas échéant.

La matrice existe actuellement sous forme de tableaux Excel sur le site web de la SIPC, ensemble avec les éléments naissants d'analyse. Cependant, afin de rendre l'information plus rapidement disponible et de faciliter son analyse, le secrétariat de la SIPC essaie actuellement de convertir l'information dans une forme structurée qui permettra sa conversion en une base de donnée relationnelle accessible en ligne via le site web. Cette base de donnée devrait être entièrement fonctionnelle d'ici la fin de l'année 2007.

7. Défis futurs et priorités

Etant donné que les gouvernements ont la responsabilité première d'entreprendre des mesures pour réduire les risques de catastrophe ainsi que de faire le suivi et le rapport sur les progrès réalisés. Le système de la SIPC et le secrétariat doivent concentrer leur

soutien aux efforts nationaux dans ce domaine, en plus de compiler l'information pour des objectifs internationaux. Il est souhaitable d'accorder la priorité aux pays les plus nécessaires en termes de vulnérabilité et manque de capacités et de stimuler les efforts de renforcement des capacités concrètes et à long terme, afin d'assurer le suivi systématique et la présentation des rapports, sans oublier la maîtrise des systèmes de base de données et des méthodologies.

Le suivi et la présentation régulière des rapports exige un effort considérable et des ressources sur plusieurs années, particulièrement de la part des Etats. Beaucoup de gouvernements se préoccupent déjà du suivi et de la présentation des rapports pour les nombreuses conventions internationales et accords qu'ils ont ratifiés. Les efforts actuels pour mettre en place un système commun de préparation des rapports, avec un cycle annuel de présentation et des bases de données électroniques accessibles, permettront de simplifier et de réduire les demandes. Cependant, l'étude et le dialogue seront ultérieurement nécessaires pour assurer le rapport coût/efficacité et la viabilité des rapports au niveau national, régional et international.

Le Cadre d'action de Hyogo fait référence aux organisations sous-régionales et régionales en tant qu'éléments importants des processus de suivi et de présentation des rapports, mais ce rôle n'a pas été bien développé jusqu'à présent. Un dialogue systématique et un engagement seront nécessaires pour clarifier et renforcer les responsabilités opérationnelles des organisations sous-régionales et régionales dans leur processus de préparation des rapports. De même, le rôle de soutien des partenaires du système de la SIPC doit encore être renforcé.

Comme il est raisonnable de commencer le processus d'émission des rapports de manière modeste et de développer les capacités de toutes les parties au fur et à mesure que l'expérience s'acquiert, il est clair que les progrès en matière de préparation des rapports sont peu satisfaisants. Des efforts plus concertés sont nécessaires afin que les rapports soient un élément intrinsèque et efficace de la stratégie et de la pratique de réduction des risques. Il semble que peu de progrès aient été réalisés en termes de réponse à l'appel du Cadre d'action de Hyogo pour faire des évaluations nationales de base, des résumés périodiques et des revues des progrès réalisés, des rapports sur la situation de réduction des risques dans d'autres cadres stratégiques (ex, Objectifs de Développement du Millénaire, ODMs). De même, la recommandation d'adopter des procédures d'évaluation, de développement et d'affinement des indicateurs au niveau national ou d'effectuer des évaluations régionales, n'a pas connu grand succès.

Le secrétariat de la SIPC continuera à promouvoir des liens étroits entre la préparation des rapports et les autres activités du système de la SIPC, y compris le développement des outils d'orientation, pour la mise en oeuvre du Cadre d'action de Hyogo, le développement de la matrice des engagements et des initiatives et la construction du site d'informations de la SIPC appelé "PreventionWeb". Le secrétariat de la SIPC travaillera également à fournir une orientation plus spécifique, tel que la mise en oeuvre concrète des indicateurs par exemple, ou les méthodes systématiques de suivi et de préparation des rapports, ou la vérification des informations relatives à la réduction des risques dans d'autres processus de préparations de rapports comme les ODMs et le changement climatique.